

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2016

OBJET :

Acceptation de dons pour le financement de la réhabilitation de l'église Saint-Georges

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n° 7

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 14 octobre 2013, le conseil municipal a autorisé la Fondation du Patrimoine à accepter les dons destinés au financement de la restauration et de la mise aux normes de l'église Saint-Georges.

Dans les faits et en dépit de la campagne de communication menée conjointement par la Ville d'Essey-lès-Nancy, la Fondation du Patrimoine et l'association « Atelier Mémoire d'Essey », plusieurs donateurs ont envoyé directement leurs dons à la ville d'Essey-lès-Nancy qu'il lui appartient maintenant d'encaisser après autorisation du conseil municipal.

En effet, l'article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales dispose que s'agissant de dons grevés d'une condition le conseil municipal est compétent pour statuer sur les dons et legs faits à la commune. Dans l'attente d'une décision de l'assemblée et conformément à l'article L.2242-4 du même code, ces dons ont été acceptés par l'autorité territoriale à titre conservatoire.

PROPOSITION

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'accepter les dons destinés au financement de l'opération de réhabilitation de l'église Saint-Georges ;
- de prendre en charge les frais de gestion liés à l'encaissement de ces dons ;
- d'imputer les dons encaissés en section d'investissement du budget communal.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 24 juin 2016.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Breuille', written over a horizontal line.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 juin 2016
- Convocation distribuée les :	10 juin 2016
- Affichage du compte-rendu le :	24 juin 2016
- Affichage du procès-verbal le :	23 septembre 2016

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO
Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME GEORG à M. MARSON
- M. DI TOMMASO à M. PERNOSSI
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME PAGELOT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

